

Le Centre  
Interdépartemental de  
Gestion de la  
**Petite couronne**  
(Centre organisateur)

Le Centre  
Interdépartemental de  
Gestion de la  
**Grande couronne**

Le Centre de Gestion  
de la **Seine-et-Marne**

Les Centres de Gestion  
de la région  
**Centre-Val de Loire**

Le Centre de Gestion  
de la région **Occitanie**

Co-organisent

## LE CONCOURS DE CONSEILLER DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES SESSION 2026

### FILIÈRE SPORTIVE – CATÉGORIE A

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date des épreuves d'admissibilité	Dates des épreuves d'admission
Du mardi 26 août au mercredi 1 <sup>er</sup> octobre 2025	Jeudi 9 octobre 2025	<b>Mardi 20 janvier 2026</b> Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement	<b>À compter du lundi 13 avril 2026</b> Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement

- **Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr).** Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 9 octobre 2025, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le CIG Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation de prévoir d'autres centres d'exams pour accueillir les candidats.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **mardi 9 décembre 2025**.

Contact : [concours@cig929394.fr](mailto:concours@cig929394.fr)

#### Nombre de postes ouverts

Concours externe	38
Concours interne	18
<b>Total</b>	<b>56</b>

#### Conditions d'inscription

**Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires :

- Soit d'un diplôme national reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à 3 années d'études supérieures après le baccalauréat (un second cycle d'études supérieures)
- Soit d'un titre ou diplôme homologué au moins au niveau 6 du cadre national de la certification professionnelle, des titres et diplômes de l'enseignement technologique

**Le concours interne sur épreuves** est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats doivent justifier, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.